

ACHAT DE CONCESSION

Je soussigné(e) :

Né(e) le : à :

Demeurant à :

.....

Téléphone.

SOLLICITE L'ACHAT D'UNE CONCESSION DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL D'AUBERVILLIERS.

Le type et la durée de ladite concession seront les suivantes (cocher votre choix) :

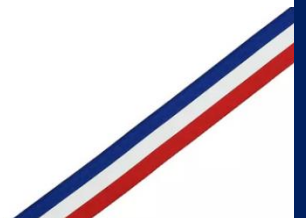
- Concession 2m² : 10 ans 30 ans 50 ans
- Concession 3m² : 10 ans 30 ans 50 ans
- Case de columbarium : 10 ans 15 ans

Je joins à cet effet un chèque à l'ordre du Trésor Public, entre les mains de qui de droit, correspondant au prix de ladite concession (tarif en vigueur à vérifier auprès du service au 01 48 39 52 17)

Je m'engage, conformément à la législation en vigueur, à entretenir la concession.

Fait à, le

Signature :



JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie du livret de famille

MERCI DE RETOURNER CE DOCUMENT COMPLÉTÉ ET SIGNÉ ACCOMPAGNÉ DES JUSTIFICATIFS DEMANDÉS AINSI QUE VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC À L'ADRESSE SUIVANTE :

Service des affaires funéraires et du cimetière

2 rue de la Commune de Paris

93300 Aubervilliers

(Tout dossier incomplet sera retourné)

Il est vivement recommandé d'avertir le service de tout changement d'adresse et de coordonnées téléphoniques.

Utilisation des données à caractère personnel – Généralités

La commune d'Aubervilliers s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données à caractère personnel soient conformes à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018. Chaque formulaire limite la collecte de vos données personnelles au strict nécessaire et indique notamment : - l'objectif et la finalité, du recueil de ces données, - la durée de conservation de celles-ci, - la personne à qui ces données sont destinées, - les droits des personnes concernées, - les coordonnées du DPO.

Les données recueillies sur le formulaire

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune d'Aubervilliers représentée par son maire en exercice – responsable de traitement – pour la finalité suivante : **gestion des concessions dans le cimetière**. La base légale du traitement est **la base légale de la mission d'intérêt public**. Le caractère obligatoire ou facultatif vous est signalé lors de la collecte par un astérisque. Tous les champs obligatoires du formulaire doivent être remplis, à défaut, le dossier ne pourra pas faire l'objet d'une instruction par les services compétents.

La durée de conservation de vos données

Les données personnelles recueillies sont transmises et conservées selon des protocoles sécurisés et ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire au traitement de votre demande. Ainsi, les dossiers de demandes de concession sont conservés par la mairie jusqu'à la reprise administrative de la concession.

Les destinataires de vos données

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **les agents du service des affaires funéraires et du cimetière. Les données ne font pas l'objet d'un transfert vers des pays hors de l'Union européenne.**

Droits d'accès, de modification et de rectification de vos données personnelles

Vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter **le cas échéant, notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits.**

Hôtel de ville – Service des Affaires Funéraires et du cimetière
2 rue de la Commune de Paris
93300 Aubervilliers

Hôtel de ville – Direction du Conseil et des Affaires Juridiques
Monsieur Yvon-Patrick DOROMBO
DPO

2 rue de la Commune de Paris
93300 Aubervilliers
Par téléphone : 01.48.39.52.00

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.